



Marseille, le 20 mai 2020

Monsieur le Directeur Académique,

La réouverture des écoles mardi dernier a mis en lumière nombre de difficultés liées à l'application du protocole sanitaire, particulièrement à Marseille. Les équipes enseignantes ont œuvré au mieux, dans des conditions parfois difficiles, mais force est de constater que la municipalité n'était pas prête.

Parmi les points soulevés par les équipes, les principales difficultés relevaient des compétences de la mairie :

- Manque de personnel municipal, ne permettant pas la désinfection des locaux préconisée par le protocole ;
- Produit d'entretien livré non virucide, ne répondant pas à la norme en vigueur ;
- Absence de marquage au sol matérialisant la distanciation sociale à l'entrée de l'école, ou le sens unique de circulation à l'intérieur des locaux.

Les personnels ont aussi pu constater la grande difficulté de maintenir la distanciation sociale entre élèves lors des temps récréatifs (scolaires ou en surveillance de cantine) à défaut de prendre des mesures organisationnelles trop coercitives pour correspondre aux valeurs de bienveillance de l'école publique.

Le protocole sanitaire met les enfants et les enseignant-es en souffrance et en porte-à-faux avec leur mission.

Les écoles ayant signalé ces dysfonctionnements ont fait l'objet de pressions sans précédent pour accueillir quand même dès mardi 12 mai les élèves, alors même que le protocole sanitaire ne pouvait être appliqué. Les demandes de deuxième journée de « pré-reprise » ont été refusées, des fausses remontées de chiffres concernant la présence d'élèves ont même été faites ! Nos organisations syndicales dénoncent ces pressions inadmissibles ! Dans ce contexte particulier, il est plus que nécessaire de faire confiance aux équipes, enseignantes et de circonscription, pour travailler au mieux à la sécurité des élèves et des personnels !

Par ailleurs, nos organisations syndicales souhaitent vous alerter sur la nécessité d'anticiper la reprise des autres niveaux de classe le 25 mai ou le 2 juin selon les communes. En effet, si jusque-là l'accueil des élèves a pu être réalisé, dans des conditions déjà complexes malgré leur nombre extrêmement faible, l'augmentation significative de celui-ci entraînera de nouvelles difficultés pour l'organisation de cet accueil sur temps scolaire comme sur les temps périscolaire et de restauration alors que les effectifs en personnel municipal n'augmenteront pas.... Il est indispensable que ces temps soient coordonnés afin de garantir la distanciation sociale, le non brassage des élèves ainsi que le nettoyage et la désinfection des locaux attendus et indispensables. Plus que jamais, les équipes enseignantes doivent être écoutées et accompagnées. Nous soutiendrons toutes les écoles qui signaleront la moindre difficulté quant à l'application du protocole sanitaire, et qui auraient par conséquent collectivement

fait le choix de ne pas accueillir d'élèves. Face aux manquements au protocole, nous soutiendrons tous les personnels dans l'exercice du droit de retrait. Le respect de ce protocole doit être la première priorité, afin de préserver la santé de tous, personnels comme usagers.

Soyez assuré, Monsieur le Directeur Académique, de notre engagement sans faille pour le Service Public d'Education.

Pour la CGT Educ'action : Pascal Pons

Pour la CNT-SO : Julien Ollivier

Pour le SE-UNSA : Carole Gelly

Pour le SGEN-CFDT : Alain Rey

Pour le SNUipp-FSU : Virginie Akliouat

Pour Sud Education : Elodie Bousserie